



Organisation de l'aviation Civile Internationale

**GROUPE REGIONAL DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE
(APIRG) POUR LA REGION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN (AFI)**

**HUITIEME REUNION DU SOUS-GROUPE DE METEOROLOGIE
(Nairobi, Kenya, 25-27 juin 2007)**

**Point 4 de l'Ordre du jour: Système d'Echange des Bulletins Météorologiques dans
la Région Afrique et Océan Indien (AMBEX))**

Mise en oeuvre et Gestion des Echanges du Systeme Ambex

(Présenté par le Secrétariat)

RESUME

Cette note de travail présente l'état de mise en oeuvre du système d'échange des bulletins météorologiques dans la région Afrique et Océan Indien (AMBEX) ainsi que le besoin d'introduire les procédures de surveillance, les indicateurs de performances (IP) et l'établissement d'une équipe de travail sur la gestion des renseignements météorologiques d'exploitation pour la région Afrique et Océan Indien (AFI/OPMET/MTF).

1. Introduction

1.1 Le système d'échange des bulletins météorologiques dans la région Afrique et Océan Indien (AMBEX) a été introduit il y a bien longtemps et est en opération depuis lors. Le système fonctionne suffisamment bien dans certaines régions, tandis que dans d'autres les performances des circuits de télécommunications et l'accession aux procédures est une véritable gageure pour les Etats. Auparavant, il y avait des périodes de surveillance de la disponibilité et la qualité des données. Mais voilà des années et des années que cette surveillance n'est plus possible, tout au moins régulièrement. D'autres régions de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), en l'occurrence la Région Europe (EUR), la Région Asie-Pacifique (ASIA/PAC) et, depuis peu de temps seulement, la Région Moyen Orient (MID), ont mis en place des groupes de gestion des renseignements météorologiques d'exploitation (OPMET). Il y a donc un besoin urgent d'établir un groupe semblable pour la Région Afrique et Océan

Indien (AFI) qui serait chargé de veiller à ce que les renseignements météorologiques d'exploitation (OPMET) de haut niveau puissent être disponibles aux usagers de façon plus prolongée.

2. Discussion

2.1 A l'occasion de la première réunion des Experts Régionaux en Météorologie de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) qui composent le Groupe de Coordination (ROMET/1-SOD) qui s'est tenue à Paris du 29 au 30 Septembre 2006, le groupe en question a procédé à l'examen de la situation actuelle des banques de données dans le cadre des renseignements météorologiques d'exploitation (OPMET) à l'échelon international du fait que lesdites données représentent une part importante dans l'échange des renseignements météorologiques sur le plan de la Région Afrique et Océan Indien et au-delà. A propos, il y a lieu de noter que, par le biais de sa Décision 12/66 et sa Conclusion 15/89, le Groupe Régional de Planification et de Mise en oeuvre (APIRG) de la Région Afrique et Océan Indien (AFI) en appelle à l'établissement (cf. Dakar, Sénégal et Prétoria, Afrique du Sud) des banques de données pour les renseignements météorologiques d'exploitation (OPMET). Les banques de données dont il est question sont en cours de préparation et seront opérationnelles sous peu.

2.2 Une attention toute particulière devrait être consacrée aux activités de mise en place d'une surveillance systématique de la disponibilité et la régularité des données pour les renseignements météorologiques d'exploitation (OPMET). En d'autres mots, la surveillance devrait se faire par le truchement des banques de données qui seront établies pour les renseignements météorologiques d'exploitation (OPMET). La Région Afrique et Océan Indien (AFI) pourrait profiter des procédures de surveillance relatives à l'échange des renseignements météorologiques d'exploitation METAR (messages d'observation météorologique régulière pour l'aviation) et TAF (prévisions d'aérodrome) qui sont déjà préparés pour les Régions Europe et Asie-Pacifique de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). Ces procédures se rapportent aux indicateurs de performances (IP) dans le domaine de la conformité, de la disponibilité et de la régularité des renseignements météorologiques d'exploitation (OPMET) réguliers et de routine, tels que les messages d'observation météorologique régulière pour l'aviation (METAR) et les prévisions d'aérodrome (TAF).

2.3 Aux fins de la surveillance des informations qui ne relèvent pas du cadre des renseignements météorologiques d'exploitation (OPMET) réguliers, disons les renseignements consultatifs ou les renseignements relatifs aux phénomènes météorologiques en route qui peuvent affecter la sécurité de l'exploitation de la navigation aérienne (SIGMET), il faudra également procéder à l'établissement des indicatifs de performances (IP) appropriés. Des essais réguliers devront aussi être effectués dans le domaine des renseignements relatifs aux phénomènes météorologiques en route qui peuvent affecter la sécurité de l'exploitation de la navigation aérienne (SIGMET). Le Secrétariat a l'intention d'harmoniser des essais ainsi que des procédures

associées à ces essais pour s'assurer d'une comparabilité interrégionale.

2.4 Dans le but d'accroître le niveau de la disponibilité et de la qualité des données et en vue de mettre en place des procédures pour une surveillance objective, la réunion du Sous-Grouppe est invitée à établir une équipe de travail qui serait chargée de la gestion des renseignements météorologiques d'exploitation (OPMET) dans la région Afrique et Océan Indien (AFI/OPMET/MTF) et qui serait dotée des termes de référence spécifiques et d'un programme de travail tel que celui qui figure dans le document en annexe.

**Projet de Décision 8/...: Equipe de Travail sur la Gestion des Renseignements
Météorologiques d'Exploitation pour la Région Afrique
et Océan Indien (AFI/OPMET/MTF)**

Il est conclu qu'une Equipe de Travail chargée de la gestion des renseignements météorologiques d'exploitation (OPMET) dans la Région Afrique et Océan Indien (AFI/OPMET/MTF) soit créée et dotée des termes de référence et du programme de travail qui font l'objet en détail du document en annexe.

3. Mesure à Prendre

3.1 La réunion est invitée à:

- a) noter les renseignements contenus dans la présente note de travail; et
- b) procéder à la création d'une Equipe de Travail chargée de la gestion des renseignements météorologiques d'exploitation (OPMET) dans la région Afrique et Océan Indien (AFI/OPMET/MTF) et qui serait dotée des termes de référence spécifiques et d'un programme de travail tel que celui qui figure dans le document en annexe.

-FIN-

**PROJET DES TERMES DE REFERENCE ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL
POUR L'EQUIPE DE TRAVAIL SUR LA GESTION DES RENSEIGNEMENTS
METEOROLOGIQUES OPERATIONNELS D'EXPLOITATION (OPMET)
DANS LA REGION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN (AFI/OPMET MTF)**

1. Termes de Référence

- Examiner le plan d'échange des renseignements météorologiques opérationnels d'exploitation (OPMET) dans la Région Afrique et Océan Indien (AFI) et préparer des propositions pour en tirer le meilleur parti possible en prenant en considération les besoins exprimés par les usagers de l'aviation ainsi que les tendances de l'opinion publique pour l'échange, sur le plan mondial, des renseignements météorologiques opérationnels d'exploitation (OPMET);
- Elaborer des procédures de surveillance et de gestion relatives à l'échange des bulletins météorologiques dans la Région Afrique et Océan Indien (AMBEX) ainsi qu'à d'autres échanges dans le domaine des renseignements météorologiques opérationnels d'exploitation (OPMET);
- Procéder régulièrement à la mise à jour des éléments indicatifs pour la Région Afrique et Océan Indien (AFI) en ce qui concerne l'échange des renseignements météorologiques opérationnels d'exploitation (OPMET);
- Coordonner avec d'autres groupes qui ont affaire avec les communications ou qui sont concernés par les aspects de gestion de l'échange des renseignements météorologiques opérationnels d'exploitation (OPMET) dans la Région AFI ou dans d'autres Régions de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), tels le Groupe OPMET/MTF dans la Région Asie-Pacifique, le Groupe BMG dans la Région Europe, le Sous-Groupe CNS/MET de la Région Moyen Orient, etc.

2. Programme de Travail

2.1 Le programme de travail qui devra être abordé par l'Equipe de Travail sur la Gestion des Renseignements Météorologiques Opérationnels d'Exploitation (OPMET) consiste à exécuter les activités suivantes:

- a) examiner les besoins existants et nouveaux dans le domaine de l'échange des renseignements météorologiques opérationnels d'exploitation (OPMET) pour la Région AFI ainsi que pour les régions adjacentes et analyser la possibilité de satisfaire à ces besoins, en tenant compte de la disponibilité des données;
- b) procéder régulièrement à l'examen du programme AMBEX en même temps que d'autres plans d'échange des renseignements météorologiques opérationnels

d'exploitation (OPMET) et préparer des propositions portant sur la mise à jour des conditions les plus favorables du programme;

- c) examiner et actualiser les procédures relatives à l'échange interrégional des renseignements météorologiques opérationnels d'exploitation (OPMET) et s'assurer de la disponibilité des données nécessaires sur le plan OPMET de la Région AFI pour les émissions du Service Fixe des Télécommunications Aéronautiques (AFS) aux fins des diffusions par satellite par le biais du SADIS;
- d) procéder à un examen régulier et produire à temps les amendements des éléments indicatifs régionaux sur l'échange des renseignements météorologiques opérationnels d'exploitation (OPMET); s'assurer que les éléments indicatifs en question tiennent en considération les procédures qui régissent l'échange de tous les types de données OPMET requises, à savoir, : SA, SP, FC, FT, WS, WC, WV, FK, FV, UA.
- e) entreprendre des essais et élaborer des procédures pour la surveillance et la gestion de l'échange des renseignements météorologiques opérationnels d'exploitation (OPMET); élever le niveau de mise en oeuvre de la gestion de la qualité des données OPMET pour les centres AMBEX et RODB;
- f) préparer un plan régional pour la transition aux renseignements OPMET du code BUFR en étroite coordination avec les sous-groupes appropriés du Groupe APIRG;

3. Composition

- a) L'Equipe de Travail sera composée des Etats suivants: Afrique du Sud, Algérie, Congo, Egypte, Ethiopie, France, Kenya, Madagascar, Maroc, Niger, Royaume Uni, Sénégal (rapporteur);
- b) Les honorables représentants de l'IATA et de l'OMM sont également invités à participer aux travaux de l'Equipe de Travail.

Fin